

## Pôles d'emploi franciliens : quatre emplois sur dix dans les services à la production

*Fin 2004, les 60 pôles d'emploi franciliens regroupent plus de 4 millions de salariés. Les établissements des services à la production génèrent le plus d'emploi. Ils sont très présents au cœur de l'agglomération parisienne, comme les établissements des activités financières. Les emplois du transport aérien et les activités culturelles et de loisirs sont implantés dans quelques pôles. Au contraire, les emplois de production de biens et de services complémentaires à la personne sont répartis dans de nombreux pôles. Les premiers sont plutôt localisés en grande couronne. Les seconds sont mieux représentés dans les petits pôles et ceux qui accueillent une préfecture.*

Philippe POTTIER et Laurianne SALEMBIER, Service études et diffusion  
Séverine FRANCASTEL, Dreif/DUSD

**F**in 2004, les établissements franciliens comptent 5,2 millions d'emplois salariés. Huit emplois sur dix se situent dans les 60 pôles d'emploi de la région. Ces pôles sont des regroupements de communes qui traduisent une forte concentration de l'emploi et qui exercent une attraction sur les actifs (⇒■ Les pôles d'emploi). Plus de trois millions de salariés travaillent dans les 20 pôles de Paris et de petite couronne, contre un million dans les 40 pôles de grande couronne. Les pôles Paris-La Défense (543 000 emplois) et Paris-Centre-Est (447 000 emplois) concentrent plus d'un quart de l'emploi des pôles franciliens. A l'opposé, treize pôles ont moins de 5 000 emplois ①.

Les cadres et professions intellectuelles sont plus présents dans les pôles que dans le reste de la région (30 % contre 21 % des emplois). A Paris-La Défense, au Plessis-Robinson et à Boulogne, au moins quatre salariés sur dix sont des cadres. Au contraire, les ouvriers sont moins nom-

breux dans les pôles (15 % contre 25 % dans le reste de la région). Toutefois, ils occupent plus de quatre postes sur dix dans certains pôles comme Bonnières-sur-Seine, La Ferté-Gaucher, Lizy-sur-Ourcq et Nangis.

### *Les services à la production prépondérants dans les pôles centraux*

Les deux grands types d'activités, la production ou les services à la personne, ne sont pas répartis de façon homogène sur le territoire francilien (⇒■ Strates d'activité). Dans les pôles d'emploi de Paris et de la petite couronne, les établissements des services à la production offrent quatre emplois sur dix, contre trois emplois sur dix dans les pôles de grande couronne ou dans le reste de la région ②. Il s'agit, par exemple, d'activités financières ou de transports ou encore de commerce de gros. A Boulogne, Monrouge, Orly-Rungis, Paris 8<sup>e</sup>, Paris-La Défense et Roissy-en-France, plus de

la moitié des emplois sont dans le secteur des services à la production.

Les postes liés à la production de biens, peu présents dans les pôles de Paris et de petite couronne (12 %), le sont davantage sur le reste du territoire francilien. Les activités de la construction, de l'industrie ou de l'agriculture, sont plus fréquentes en grande couronne. A Poissy, Lizy-sur-Ourcq, les Mureaux et Bonnières-sur-Seine, pôles situés en grande couronne, quatre emplois sur dix relèvent des activités liées à la production de biens.

Les emplois des services de base à la personne, comme les hôtels, la restauration, les services de loisirs, le commerce de détail, sont globalement répartis sur tout le territoire francilien. Toutefois, ces emplois sont proportionnellement plus nombreux dans le reste de la région que dans les pôles d'emploi. Ils génèrent plus de 40 % de l'emploi salarié dans les pôles de l'Isle-Adam, Sainte-Geneviève-des-Bois et Eaubonne.

Les activités de services complémentaires à la personne - activités culturelles, hospitalières, police...- sont plus fréquentes dans les pôles d'emploi et dans les zones hors pôles de petite couronne que dans les zones hors pôles de grande couronne (24 % contre 19 % des salariés).

### Des pôles atypiques

Certains pôles d'emploi sont très spécialisés. A Lagny-sur-Marne, l'activité est particulièrement orientée vers les activités culturelles et de loisirs : 45 % des emplois salariés contre 1,5 % en moyenne dans les pôles. Cette forte proportion s'explique par la présence du parc d'attraction Eurodisney, aux 13 000 emplois salariés, soit 45 % des emplois du pôle. La part des emplois occupés par les employés est plus élevée sur Lagny-sur-Marne que dans l'ensemble des pôles (39 % contre 28 %).

Le pôle de Lagny-sur-Marne regroupe 24 % des effectifs des activités culturelles et de loisirs de l'ensemble des pôles en Ile-de-France. Ces activités se concentrent aussi à Paris-Centre et à Paris-Centre-Est où se situent de nombreux musées : Le Louvre, le Centre Pompidou... Cependant, ce n'est pas l'activité principale de ces deux pôles.

La présence d'Aéroports de Paris et de la Société Air France expliquent la forte proportion d'emplois dans le transport aérien dans les pôles du Bourget, d'Orly-Rungis et de Roissy-en-France (entre 15 et 20 % des emplois de chaque pôle). Les postes de cadres ne représentent qu'un cinquième des emplois (contre 30 % dans l'ensemble des pôles). En revanche, les ouvriers y sont plus nombreux qu'ailleurs : ils occupent 25 % des emplois salariés (contre 16 % en moyenne dans les pôles).

### Des activités dominantes dans les pôles à forte densité économique

D'autres pôles d'emploi sont spécialisés dans les services à la production . Plus particulièrement, les emplois des banques et assurances sont très concentrés sur quelques pôles et dans quelques établissements de

## Les pôles d'emploi

Les 60 pôles d'emploi franciliens recouvrent 15 % du territoire de la région. Ce sont des zones multicommunales cohérentes en termes de concentration économique et d'attractivité des salariés.

Ces pôles ont été constitués dans l'étude « mobilités et polarisations » (voir Pour en savoir plus). La première étape consiste à déterminer des pôles communaux à partir d'un certain nombre de critères, tels que le nombre d'emplois, la densité d'emplois et les navettes domicile-travail. Une commune qui exerce une attraction privilégiée sur un ensemble d'autres communes est un pôle communal. La deuxième étape consiste à constituer des pôles multicommunaux et donc à identifier des couples de pôles communaux à partir d'éléments liés à la distance, aux navettes domicile-travail et à l'aire de polarisation.

Les pôles d'emploi ont tendance à s'élargir aux communes contigües qui bénéficient de leur dynamique entre 1999 et 2005. Les activités les plus centrales, longtemps concentrées au coeur de Paris, se développent à proximité de la capitale, à l'image de l'édition à Issy-les-Moulineaux, Paris-Est et Paris-Nord, Levallois-Perret, Clichy... De même, les dynamiques sont fortes à proximité de nombreux pôles, en particulier La Défense, Roissy-en-France et les villes nouvelles.

La spécialisation spatiale reste forte en Ile-de-France. Certains pôles détiennent des avantages acquis sur certaines activités et l'émergence de pôles concurrents semble diffi-

cile. C'est le cas pour le conseil-assistance qui regroupe des activités à forte valeur ajoutée, notamment celles des sièges sociaux. Ces activités restent très centrales et privilégient le coeur d'agglomération autour de Paris-Ouest et de Paris-La Défense. La forte croissance de Boulogne au cours de la période récente est symptomatique de cet attrait. Toutefois, de 1999 à 2005, on constate que la croissance a été mieux partagée, dans un contexte de ralentissement de la dynamique du pôle de Paris-La Défense.

Les pôles limitrophes de Paris, au premier rang desquels Boulogne, mais également Saint-Denis et dans une moindre mesure les autres pôles du nord et de l'est parisien, ont bénéficié d'une hausse d'emploi liée au desserrement des activités financières, immobilières et des services opérationnels

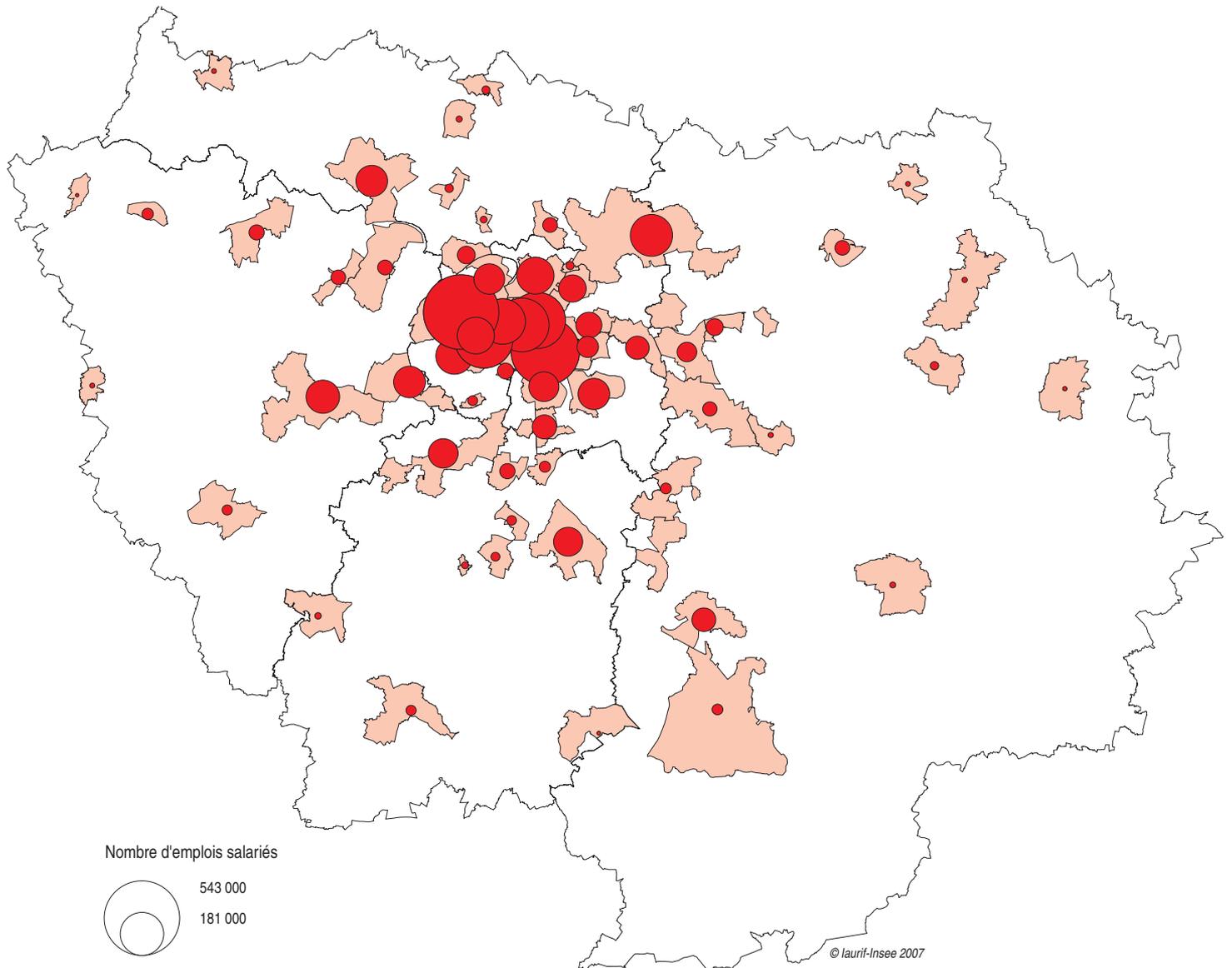
Malgré cet attrait pour la zone centrale, les pôles situés à 25-30 km de la capitale ont pu se développer et leur poids dans l'emploi francilien progresse. Le desserrement des services opérationnels, mais également de l'industrie et de la R&D privée ont accompagné ce mouvement. Dans ces pôles, la part de leur emploi de production augmente, tandis que celle-ci diminuait à Paris et dans les pôles limitrophes, ainsi que dans le hors pôle. Depuis 1999, dans les pôles non centraux, la hausse de l'emploi de production est supérieure à celle de l'emploi de services.

### Les plus fortes augmentations annuelles moyennes de l'emploi salarié privé

De 1990 à 1999		De 1999 à 2005	
Paris-La Défense	6 941	Boulogne	3 932
Trappes-Guyancourt	2 766	Hors pôle 77	3 646
Hors pôle 91	2 312	Saint-Denis	3 158
Roissy-en-France	2 303	Roissy-en-France	2 516
Paris-Ouest	1 994	Trappes-Guyancourt	2 014
Paris-Centre-Est	1 955	Hors pôle 95	1 738
Lagny-sur-Marne	1 742	Hors pôle 94	1 696
Boulogne	1 622	Hors pôle 92	1 636
Versailles	1 435	Poissy	1 215
Cergy	1 413	Hors pôle 78	864
Hors pôle 77	1 410	Paris-Centre-Est	801
Hors pôle 78	1 270	Hors pôle 91	752
Evry	759	Noisiel	658
Hors pôle 95	676	Massy-Les Ulis	651
Hors pôle 94	650	Orly-Rungis	543
Noisy-le-Grand	619	Ivry-Vitry	512

Source : Unedic, emploi salarié privé

## 1 Une forte concentration des emplois dans les pôles d'emploi centraux



Source : Insee, CLAP 2004

grande taille. Ainsi, les cinq pôles de Paris 8<sup>e</sup>, Paris-Centre, Paris-La Défense, Montrouge et Boulogne rassemblent 59 % des emplois des activités financières de l'ensemble des pôles. De nombreuses banques y ont établi leur siège social (AXA France IARD à Paris-La Défense et BNP Paribas à Paris-Centre). Ces cinq pôles d'emploi font partie des pôles à plus forte densité économique, avec au minimum 11 000 emplois au km<sup>2</sup>. Ils regroupent aussi beaucoup de postes dans d'autres activités.

A Paris-Centre et Paris 8<sup>e</sup>, l'hôtellerie-restauration et les activités financières aux entreprises sont plus développées que dans les autres pôles. La Banque de France est notamment implantée à Paris-Centre. Ces deux pôles d'emploi se distinguent par une taille moyenne d'établissements parmi les plus faibles d'Ile-de-France :

respectivement 4,7 et 4,2 emplois par établissement en moyenne (contre 6,1 en Ile-de-France).

A Boulogne, Montrouge et Paris-La Défense, 38 % des salariés travaillent dans les services économiques à la production, contre 23 % sur l'ensemble des pôles franciliens. Des sièges sociaux y sont établis, comme Total SA à Paris-La Défense. Les emplois des services économiques sont toutefois répartis sur de nombreux pôles franciliens et plutôt concentrés dans quelques établissements.

Un petit nombre d'établissements concentrent les emplois de l'audiovisuel dans les pôles de Paris Ouest (Radio France, France 2...) et Boulogne (TF1, Canal + ...). Ces deux pôles représentent 47 % des métiers de l'audiovisuel de l'ensemble des pôles.

Les cadres sont proportionnellement plus nombreux dans ces pôles d'emploi à forte densité économique : 42 % à Paris-La Défense, Boulogne et Montrouge et 35 % à Paris 8<sup>e</sup> et Paris-Centre (contre 28 % en moyenne dans les pôles d'emploi). Au contraire, les ouvriers ne représentent que 9 % des salariés dans ces cinq pôles d'emploi. Les 10 plus grands établissements concentrent moins de 20 % de l'emploi dans ces pôles, à l'exception de Montrouge . Les pôles centraux regroupent à la fois quelques grands et de nombreux petits établissements. Ainsi, la taille moyenne des établissements y est faible.

### **La fonction publique très présente dans certains pôles**

Les autres pôles parisiens ont de nombreux emplois dans les services complé-

## Strates d'activité

Les activités économiques ont été regroupées en deux grandes sphères, avec d'un côté la **production** et de l'autre les **services à la personne**.

Dans la sphère productive, qui comprend les activités de **production de biens** et les **services à la production**, la localisation de l'emploi dépend d'abord du choix des entreprises.

Dans la deuxième sphère, qui intègre les **services de base à la personne** et les **services**

**complémentaires à la personne**, l'emploi se localise davantage en fonction des besoins et de la proximité de la population soit résidente, active (consommation sur le lieu de travail), soit touristique...

Les services de base intègrent des services non discriminants d'un point de vue territorial. A l'inverse, les services dits « complémentaires » ne sont pas présents partout sur le territoire.

Auparavant, seul le recensement de la population permettait d'effectuer une analyse de l'emploi en fonction des strates d'activité.

Depuis 2006, le dispositif national « Connaissance Locale de l'Appareil Productif » (CLAP) mesure annuellement l'emploi salarié au niveau local pour tout secteur d'activité économique et quel que soit l'employeur, public ou privé.

Production		Services à la personne	
Production de biens	Services à la production	Services de base à la personne	Services complémentaires à la personne
Agriculture et agro-alimentaire	Activités financières	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	Métiers de l'audiovisuel
Construction	Banque et assurance	Collecte, traitements, travaux d'assainissement (eaux usées, déchets...)	Activités culturelles et de loisirs
Industrie	Transport-Logistique ou Télécommunication	Services privés à la personne (commerce de détail, cliniques et laboratoires)	Services publics aux ménages (Administration centrale, enseignement supérieur, activités hospitalières)
	Transport de voyageurs et de courriers	Services mixtes à la personne (Restauration collective, réparation et commerce de l'automobile)	Police, Justice
	Transport aérien et activités connexes (taxis, agence de voyages...)	Services de loisirs et touristiques divers	Recherche-développement en sciences physiques
	Services économiques à la production (commerce de gros, administration d'entreprise, sélection et fourniture de personnel, études de marché...)	Hôtellerie-restauration	
	Autres services économiques	Services publics de base à la personne (enseignement primaire ou secondaire, équipements socio-éducatifs)	

mentaires à la personne. On y trouve notamment des ministères, des universités et des grandes structures hospitalières comme l'hôpital Necker-Enfants malades à Paris-Ouest, La Pitié-Salpêtrière et l'hôpital Cochin à Paris-Centre-Est, l'hôpital Bichat-Claude Bernard à Paris-Nord. L'Assistance publique des hôpitaux de Paris est aussi très présente à Bobigny et Créteil.

Les préfectures ou sous-préfectures génèrent également un nombre important d'emplois dans les services complémen-

taires à la personne : Bobigny, Créteil, Fontenay-Nogent, Fontainebleau, Mantes-la-Jolie, Meaux, Saint-Germain-en-Laye, Etampes. Dans de nombreux pôles de grande couronne, la mairie ou des établissements de santé font partie des quatre plus gros employeurs. Dans les petits pôles d'Arpajon, Athis-Mons, L'Isle-Adam et La Ferté-sous-Jouarre, un emploi sur trois est dans les services complémentaires à la personne. Les emplois de ces activités sont répartis entre de nombreux pôles, tout en étant regroupés dans un nombre restreint d'é-

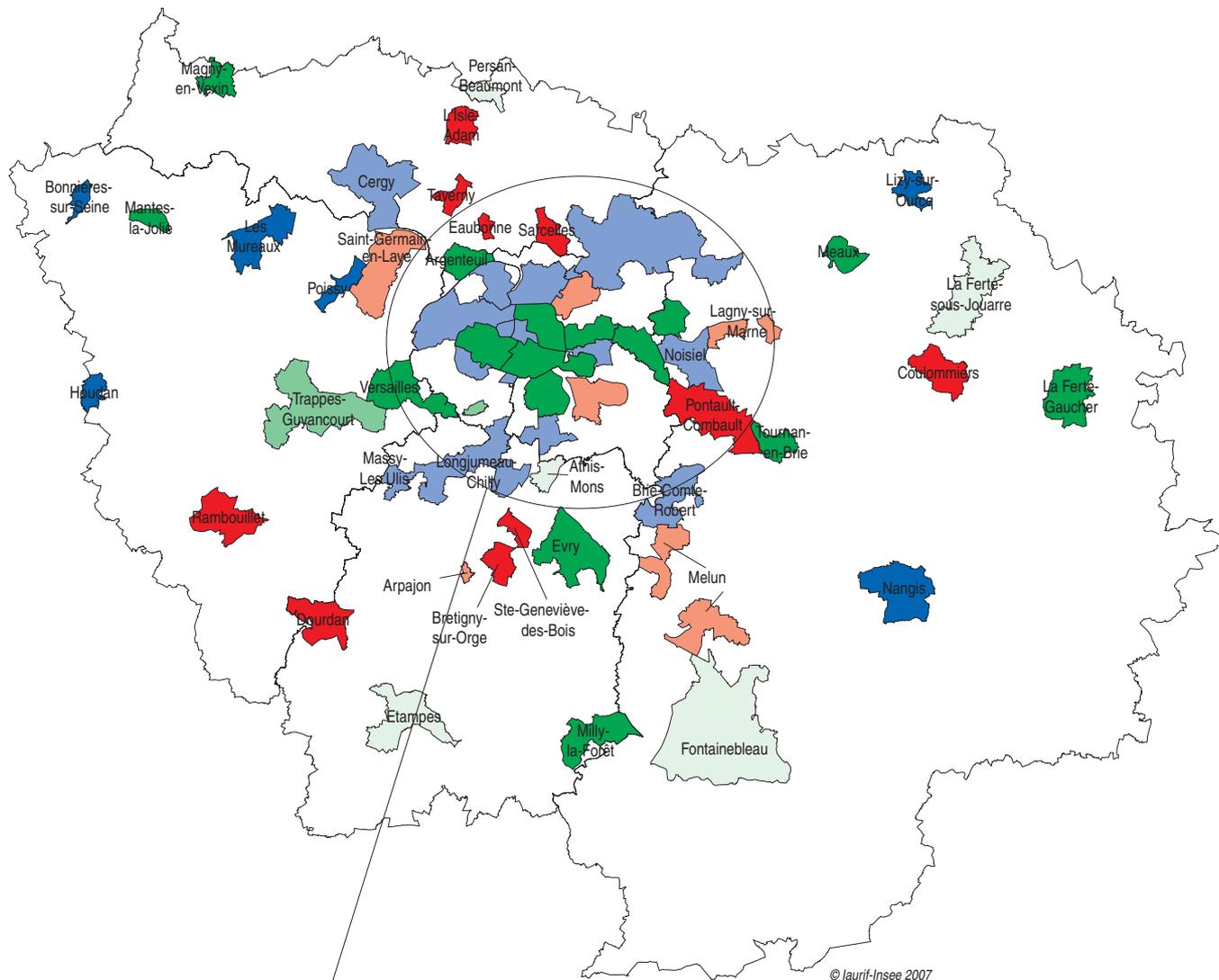
tablissements. En général, la plupart des petits pôles d'emploi et des pôles à préfecture ou sous-préfecture proposent moins d'un emploi par actif résident et offrent souvent peu d'autres emplois que ceux liés aux services à la personne.

Dans l'ensemble des 3 pôles parisiens précités, des 8 pôles avec préfecture ou sous-préfecture et des 4 petits pôles, 27 % des salariés travaillent dans les services complémentaires à la personne (19 % pour l'ensemble des pôles). La

### 2 Pôles parisiens et de petite couronne : quatre emplois sur dix dans les services à la production

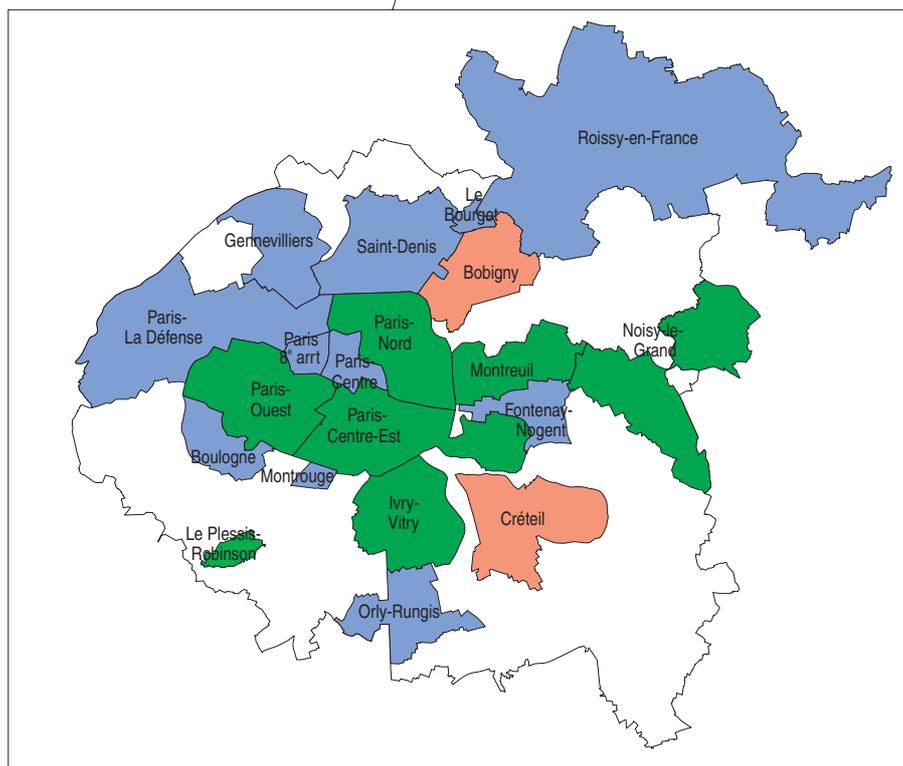
	Nombre d'emplois	Part de l'emploi dans la production de biens (en %)	Part de l'emploi dans les services à la production (en %)	Part de l'emploi dans les services de base à la personne (en %)	Part de l'emploi dans les services complémentaires à la personne (en %)	Total
Pôles de Paris et de petite couronne	3 051 000	11,8	42,1	22,6	23,6	100,0
Zones hors pôles en petite couronne	489 000	18,9	30,7	26,1	24,4	100,0
Pôles en grande couronne	996 000	21,0	31,4	23,5	24,0	100,0
Zones hors pôles en grande couronne	676 000	22,8	27,8	30,8	18,7	100,0
<b>Ile-de-France</b>	<b>5 212 000</b>	<b>15,6</b>	<b>37,1</b>	<b>24,1</b>	<b>23,1</b>	<b>100,0</b>

③ La production de biens en grande couronne, les services à la production à Paris et en petite couronne



Type d'emploi dominant

- Mixtes
- Mixtes orientés production
- Mixtes orientés services à la personne
- Production de biens
- Services à la production
- Services de base à la personne
- Services plus rares à la personne



moitié des emplois de la fonction publique d'Etat de l'ensemble des pôles y est localisée. A Paris et en petite couronne, 62,5 % des emplois de la fonction publique d'Etat se situent dans les pôles de Paris-Nord, Paris-Ouest, Paris-Centre-Est, Bobigny, Créteil et Fontenay-Nogent. Ceci est dû notamment à la présence d'universités, de préfectures ou de sous-préfectures. En grande couronne, les emplois de la fonction publique d'Etat sont plus dispersés.

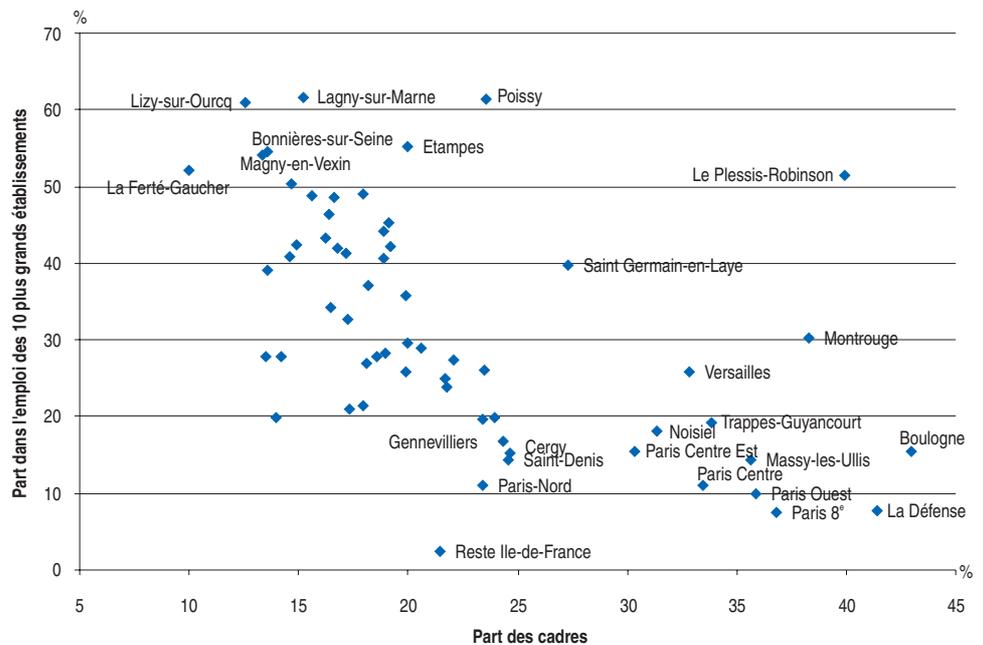
La prépondérance des services complémentaires à la personne s'accompagne souvent de l'implantation importante des activités de transport de voyageurs et de courrier. La SNCF et/ou la RATP figurent parmi les plus gros établissements employeurs de Paris-Centre-Est, de Paris-Nord et de Paris-Ouest. C'est également le cas dans des plus petits pôles tels que Athis-Mons, Saint-Germain-en-Laye et Mantes-la-Jolie (SNCF), Fontenay-Nogent (RATP) et Meaux (La Poste).

Ces emplois de l'administration publique, de l'enseignement supérieur, des services hospitaliers et des activités de transport de voyageurs et de courrier expliquent la forte proportion d'employés (32 % contre 28 % en moyenne dans l'ensemble des pôles). Au contraire, les ouvriers sont moins nombreux.

### Des pôles orientés vers la production de biens

Dans quelques pôles, les emplois sont concentrés dans les activités de production de biens et regroupés dans quelques établissements. Ces pôles sont localisés principalement dans les Yvelines et en Seine-et-Marne. Ainsi, à Trappes-Guyancourt, la construction (Bouygues) et l'industrie (Renault SAS) occupent une place importante. Poissy, Lizy-sur-Ourcq et Les Mureaux sont très

## L'emploi réparti dans de nombreux établissements dans les pôles centraux de l'Ile-de-France



**Lecture :** dans le pôle d'emploi du Plessis-Robinson, 40 % des emplois sont occupés par des cadres et 51 % des salariés travaillent dans les 10 plus grands établissements du pôle.

Source : Insee, CLAP 2004

spécialisés dans l'industrie (présence de Peugeot-Citroën à Poissy et de Renault aux Mureaux). Dans ces trois pôles, plus de 40 % des salariés occupent un emploi dans l'industrie (contre 10 % dans l'ensemble des pôles). Les ouvriers y sont

mieux représentés. A Poissy et à Lizy-sur-Ourcq, les dix plus gros établissements emploient plus de six salariés du pôle sur dix.

### Pour en savoir plus

« Concentration et spécialisation de l'emploi en Pays de la Loire », *Insee Pays de la Loire*, dossier web, juin 2007.

**S. Francastel** : « Concurrence spatiale et spécificité des pôles d'emploi dans la région francilienne », Dreif, avril 2007.

**D. Jabot** : « Le Cône de l'innovation : un territoire privilégié pour la recherche privée en France », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 280, mars 2007.

**S. Levasseur** : « Dynamiques et attractivité du tissu productif yvelinois », *Insee Ile-de-France*, dossier thématique, juin 2004.

**S. Berroir, H. Mathian, Th. Saint-Julien, L. Sanders** : « Mobilités et polarisations : vers des métropoles polycentriques (le cas des métropoles francilienne et méditerranéenne) », janvier 2004.

**P. Beckouche, F. Damette** : « Une grille d'analyse globale de l'emploi : le partage géographique du travail », *Insee Economie et Statistique*, n° 270, pp. 37-50, octobre 1993.

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES**  
 Direction régionale d'Ile-de-France  
 7, rue Stephenson - Montigny-le Bretonneux  
 78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication : Sylvie Marchand  
 Comité de rédaction : Brigitte Belloc  
 Rédactrice en chef : Corinne Martinez  
 Secrétaire de rédaction : Françoise Beauflis  
 Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France  
 Maquette : Nathalie Lebraud - Laure Omont  
 Impression : S. N. Rafal

Gestion des abonnements : Tél. : 01 30 96 90 70 - Fax : 01 30 96 90 67  
 Vente par correspondance : Tél. : 03 22 43 71 65 - Fax : 03 22 43 85 75  
 Internet : www.insee.fr/ile-de-france  
 Vente sur place : Insee Info Service - Tour Gamma A - 195, rue de Bercy - 75582 Paris cedex 12  
 Tél. : 01 53 17 89 39 - Fax : 01 53 17 88 09

© Insee 2007
Publication téléchargeable à partir du site Internet
Dépôt légal : 2<sup>e</sup> semestre 2007